

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

Agence de financement des infrastructures
de transport de France

**Décision du 31 août 2009
portant délégation de signature (AFITF)**

NOR : DEVT0922913S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par décision du président de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France en date du 31 août 2009, délégation de signature est accordée à M. Stéphane KHELIF, secrétaire général de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF), pour signer, au nom de l'AFITF, la convention de financement et de réalisation de la deuxième phase de la ligne ferroviaire à grande vitesse (LGV) Est européenne.